



Heritage de ma grand mere toujours pas regler

Par **thalie78**, le **26/02/2010** à **10:52**

Bonjour,

Bonjour je vous ecris se courirer se jour pour avoir de plus amples renseignement sur la situation de mon heritage, en effet a se jour ma grand mere etant decedee sa maison doit etre en vente, le soucis c'est que mon oncle vis dedans et n'est pas decider a quitter les lieux donc il fait tous pour retarder l'echeance, il ne veut pas renvoyer le mandat de vente? apres de plus amples recherche je pense etre en droit de lui demander de payer un loyer et de prendre a sa charge les frais "edf-gdf-eau-impot ect..." pouvez vous m'informer sur mes droits et les recours auquel j'ai droit? En esperant avoir de vos nouvelles.

Cordialement.